

Montréal, le 19 août 2021

Par courrier électronique (SDÉ)

M^e Pierre-Olivier Charlebois
Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
800, rue du Square-Victoria
Bureau 3700
Montréal (Québec) H4Z 1E9

Objet : Audience sur les coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant en essence ou en carburant diesel
Dossier : R-4141-2020

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignement n^o 1 que la Régie de l'énergie transmet à l'ADEQ dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Conformément à la décision D-2021-034, les réponses à cette demande de renseignements devront être déposées **au plus tard le 9 septembre 2021 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml